

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA COUPE\***  **L'ARRACHAGE\***  
 **LA CUEILLETTE\***  **L'ENLÈVEMENT\***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**  
 \* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOIRIE IDENTITE**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Artique et de la Maqueline

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° 1 Rue Place de la République

Commune MACAU

Code postal 33460

Nature des activités : .....

Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Leucojum aestivum Nivéole d'été	Site 1 : 1 640 m <sup>2</sup> Site 2 : ~10 pieds	Site 1 : Pieds entiers. Stations situées en partie sur l'emprise de la future digue (6,7 % de la station) Site 2 : Pieds entiers. Risque d'ensevelissement sous effondrement de remblai terreux
B2 Oenanthe silaifolia Oenanthe à feuilles de Silaüs	3 pieds	Parties souterraines (tubercule) Situés sur l'emprise de la future digue.
B3 Ranunculus ophioglossifolius Renoncule à feuilles d'Ophioglosse	3 000 m <sup>2</sup>	Ensevelissement d'une partie de la banque de graines (37,5 % de la station)
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST L'AIRNAUTE DE L'OPÉRATION\***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....

Création de la digue du port d'Issan (commune de Margaux-Cantenac) ; Recul de la digue du lieu-dit Pachan (commune de Ludon-Médoc) .....

Suite sur papier libre

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : Tardi-estivale

ou la date : .....

### E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION \*

Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : .....

Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place   
avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : .....

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : .....

Suite sur papier libre

### E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques : .....

Les travaux seront effectués en période tardi-estivale, lorsque les trois espèces auront finalisé leur cycle biologique. Au lieu-dit Issan (site 1), la banque de graines et/ou les parties souterraines pérennes seront ensevelies sous le remblai constituant la digue, de sorte que les conditions nécessaires à leur germination ne seront plus réunies.

Suite sur papier libre

### F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : Licence en Ecologie et Biologie des Organismes, option Panorama du Règne Végétal

Formation continue en biologie végétale  Préciser : Licence professionnelle Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels

Autre formation  Préciser : .....

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine

Départements : Gironde

Cantons : .....

Communes : Margaux-Cantenac ; Ludon-Médoc

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Un plan de gestion pour la compensation de la Nivéole d'été dans le Marais de Labarde est proposé dans la note ci-jointe. Cette compensation consistera en une réouverture partielle des boisements formés suite à la déprise agricole. Ces actions ainsi que les modalités de gestion seront également favorables à de nombreuses espèces animales (amphibiens, Vison, Loutre ...)

Une autre parcelle est choisie pour compenser la perte des 3000 m<sup>2</sup> de *Ranunculus ophioglossifolius*. Concernant l'*Oenanthe* à feuilles de Silaüs, des mesures de gestion seront indiquées. Constatant que la gestion actuelle est favorable aux espèces concernées par la présente dérogation, ces mesures consisteront en un engagement des gestionnaires à poursuivre la même gestion sur trente ans.

Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉLABORÉ LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

Un suivi écologique est également préconisé. Il consistera à suivre toutes les stations qui auront été partiellement détruites par le projet, ainsi qu'à suivre l'évolution des parcelles de compensation. Géoréférencement des stations, nombre de pieds ou délimitation de la surface constituent autant de paramètres qui devront être notés par l'observateur.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à .....  
le .....  
Votre signature

*M. Cou*  
*J. Mars* 2019



**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom	.....
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Artigue et de la Maqueline.....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	.....
Adresse :	N° 1..... Rue Place de la République.....
	Commune MACAU.....
	Code postal 33460.....
Nature des activités :	.....
Qualification :	.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1 Hyla meridionalis Rainette méridionale	Comblement d'un plan d'eau de 9 400 m <sup>2</sup> favorable à la reproduction de la Rainette méridionale
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Création de la digue du port d'Issan (commune de Margaux-Cantenac) ; Recul de la digue du lieu-dit Pachan (commune de Ludon-Médoc) : Protection de 450 habitants.			
.....			
.....			
.....			
.....			

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : Comblement d'un plan d'eau situé sur l'emprise du recul de la digue. Ce plan d'eau correspond à la zone d'extraction de matériaux prélevés dans le cadre de travaux d'urgence en 1999. La reproduction de la Rainette méridionale n'y est pas avérée mais le milieu y est favorable.

Altération

Préciser :

Dégradation  Préciser : Le déroulement des travaux entraînera un aplatissement de la végétation en place, réduisant de quelques centaines de mètres carrés, et de manière temporaire, la surface d'aire de repos de l'espèce.

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS**

Formation initiale en biologie animale

Préciser : Licence en Ecologie, Biologie des Organismes

Formation continue en biologie animale

Préciser :

Licence professionnelle Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels

Autre formation

Préciser :

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Période tardi-estivale (septembre-novembre)

ou la date :

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine

Départements : Gironde

Cantons :

Communes : Margaux-Cantenac (port d'Issan) ; Ludon-Médoc (Lieu-dit Pachan)

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures

Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : La Rainette méridionale présente une répartition couvrant la totalité du département de la Gironde. Localement, sur les bords de Garonne, de nombreux individus ont été contactés. Au vu de ce constat, seules des mesures de gestion sont proposées pour faciliter la sauvegarde de la population locale. Le rapport joint au formulaire présente une carte sur laquelle figurent les nombreux points d'eau favorables à la reproduction de l'espèce, ainsi que les aires de repos, à proximité de l'aire détruite.

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser Suivi post-travaux avec points d'écoute en soirée pour constater la présence ou l'absence du chœur typique de l'espèce, complété par une recherche à vue dans la végétation. Un compte-rendu écrit et illustré par les cartographies issues des points d'écoute sera réalisé.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *Margaux*  
le *19/09/19*  
Votre signature

